

A l'attention du Collège Communal de Virton

Virton, le 28 septembre 2017

Concerne : intervention lors du Conseil Communal suite aux plaintes répétées relatives à la Firme Burgo-Ardenne.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Nous nous permettons d'interpeller le Collège Communal suite aux multiples plaintes relatives notamment aux odeurs dégagées par BURGO et suite également aux inquiétudes manifestées dans la population relatives à la nocivité des rejets dans l'air et dans l'eau par cette firme.

Tout d'abord, nous sommes étonnés de l'absence de point à l'ordre du jour de ce Conseil du 5 octobre, relatif à ces plaintes et inquiétudes. Plusieurs membres du Collège ont reçu pourtant des courriers faisant état de celles-ci.

D'autre part, nous demandons qu'une concertation soit organisée par le pouvoir communal et qui rassemble des représentants de la population, des membres de la direction de Burgo et les élus. Une telle concertation doit être, nous semble-t-il, élargie aux communes de Virton et Rouvroy.

Nous demandons que le Collège Communal de Virton prenne contact avec le pouvoir responsable de la Commune de Rouvroy afin de mettre sur pied cette concertation.

Nous sommes conscients du rôle important joué par cette entreprise au niveau de l'emploi local,. Mais il nous semble que le pouvoir communal doit jouer pleinement son rôle en ce qui concerne la prise en compte des inquiétudes légitimes de la population et la mise en place d'une structure de concertation au sein de laquelle chaque partie a droit à être écoutée.

Nous osons croire que notre demande rencontrera votre accord.

Veillez croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, en nos meilleurs sentiments.

Annie Goffin
Christophe Gavroy
Conseillers

